



PV COMITÉ DIRECTEUR MARDI 11 OCTOBRE 2016

Présents : Aurélien LE ROY, Maxime FONTAINE, Henrick JOUAN, Vincent LEBAS, Jennifer RUQUIER, Michel LEVITRE et Franck DROS

Excusés : François LE SAUX et Charles SOULAS

Invités : Quentin DROS

Secrétaire de séance : Maxime FONTAINE

Lieu : Salle Omnisports La Brotonne (NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT)

La réunion débute à 18h30 à la salle de sport La Brotonne.

- Diffusion officielle des créneaux de La Brotonne

Le planning de la salle La Brotonne a été communiqué. Il n'y a aucune surprise, le club a ce qu'il souhaitait et donc dispose du samedi après-midi et soir, du dimanche matin et du mercredi soir. Un courrier accompagnant le planning indique que les créneaux pourraient être partagés avec le basket de Caudebec en fonction de l'évolution de la salle de Caudebec. Le basket pourrait se développer dans la salle. On verra par la suite si cela concerne juste le temps que le gymnase de Caudebec se construise ou si un club pourrait être fondé sur Arélaune.

A noter qu'il n'y a pour l'instant toujours pas de créneaux disponibles supplémentaires pour le hand.

- Assurance

Le club a reçu la facture de l'assurance du club, pour la même garanti, le tarif a diminué de 2€

- ANCV + Pass'sport 76

Le club accepte les règlements en chèque vacances et coupons sport. Quelques licenciés ont déjà pu en bénéficier.

Concernant le pass'sport 76, il y a encore quelques difficultés sur l'organisation au sein du club. Sur le plan administratif, le club est affilié ce qui est le principal. Il apparaît que le plus attrayant pour les familles est que ce soit le club qui fasse la demande du pass'port. Les familles peuvent faire elles-mêmes les demandes, et dans ce cas, cela faciliterait la vie du club.

Henrick se chargera de l'organisation du pass'sport 76 cette année.

- Nombre de licenciés

Le nombre de licenciés est en forte augmentation par rapport à l'année dernière. On devrait avoisiner les 90 licenciés contre 65 l'année dernière. Le chiffre exact sera connu une fois toutes les licences rendues.

- Bilan de début de saison de chaque équipe

- Equipe séniors féminine

En l'absence de Charles, Aurélien fait un bilan selon les retours qu'il a reçu. Malgré les doutes émis quant à la reconduction de l'équipe cette année, l'équipe a été réengagée et nous comptons qu'un seul départ (Christelle). Claudie, Morgane et Alison sont de retour et une seconde gardienne va s'engager.

Le début de saison est très bon avec 3 victoires en 3 matchs et tout se passe bien avec Charles. Le groupe semble bien vivre ensemble mais à confirmer par la suite.

- Equipe séniors masculine

Franck est content du groupe qui contient 28 séniors. Il y a de grande disparité de niveau mais c'était attendu. L'état d'esprit est très bon. Pour les matchs de ce weekend, il y a 11 garçons pour la A et 12 pour la B donc effectif au complet ce qui est très satisfaisant.

Maxime doit contacter la ligue pour savoir si la licence de Ludovic doit être en loisir ou handisport.

- Equipe de Mini Hand

Le club compte 10 jeunes joueurs. Franck précise qu'il a 6 jeunes qui pourraient être engagés en -11 mais l'effectif est trop juste pour créer l'équipe sans compter qu'il faut aussi les dirigeants. On verra pour la seconde partie de saison si la création de l'équipe est possible. Franck se renseignera pour trouver des matchs amicaux à domicile juste avant que les -13 et/ou les -15 jouent.

- Equipe de -13

L'équipe de -13 a un effectif un peu juste. Ils sont 9. Le championnat vient juste de commencer. L'équipe a un très bon état d'esprit car Franck joint les -11 lors de matchs d'entraînement et les -13 ne les mettent pas à l'écart.

- Equipe de -15

L'équipe accueille 11 joueurs. Le niveau est très correct en ce début de saison. Tout le monde va au tir alors qu'avant il n'y avait que 2 ou 3 tireurs et par conséquent les jeunes passaient la balle qu'aux tireurs. Un seul regret pour Franck, l'absence de gaucher dans l'équipe.

- Retour de licences incomplètes

Il y a encore des retours de licences où il manque au moins un document. Maxime appelle à la rigueur des licenciés ou des parents car cela fait perdre du temps et au final c'est le licencié (majeur ou mineur) qui ne peut pas jouer. Il y a aussi quelques licences manquantes notamment chez des nouveaux joueurs. Le bureau précise que la saison a repris depuis un mois et demi et qu'il faut faire les licences sinon on ne doit plus les accepter.

- Point sur l'arbitrage

Actuellement nous n'avons qu'un seul arbitre officiel en la personne de Stéphane. Celui-ci n'a pas encore été reconduit car il a été absent de la formation de début d'année. Une séance de rattrapage est prévue à laquelle Stéphane y sera afin de permettre aux filles de monter. A priori, certains membres du bureau ont des échos contraires. Stéphane devrait être vu par Aurélien afin d'éclaircir ce point.

Ceux licenciés supplémentaires ont montré leur intérêt pour être arbitre. L'une a du se rétracter pour raison personnelle, quant à l'autre, le bureau attend sa réponse en sachant que la limite d'inscription est fixée au 15 octobre.

Le bureau s'est aperçu que Stéphane a payé les frais d'inscriptions de sa poche alors que c'est au club de le faire. Le club remboursera Stéphane.

Certains membres du bureau proposent une forme de rémunération aux arbitres du club afin d'attirer d'éventuels arbitres supplémentaires. Les frais d'inscription (40€) seront payés par le club. Quant à

effectuer une rémunération supplémentaire, le bureau est partagé et chacun expose son avis et ses propositions.

Après discussion, le bureau vote à la majorité un dédommagement de l'arbitre à condition que celui-ci ait arbitré le nombre minimal de match demandé par le comité afin de ne pas avoir d'amende. Ce dédommagement se présentera de la façon suivante : remboursement de la licence + 200€ de dédommagement.

A noter que nous avons des jeunes arbitres au sein du club et que ceux-ci permettent d'apporter des points à la CMCD du club.

En marge des dédommagements, François a proposé de rembourser la licence à Quentin en guise de remercie pour toutes les actions qu'il mène au sein du club. Les membres du bureau présent acceptent à l'unanimité.

N.B : Depuis la réunion, un joueur s'est inscrit pour la formation de juge arbitre

- Tournoi Féminin

Aurélien a été voir l'équipe féminine afin de leur en parler. Les filles sont très enthousiastes et la majorité semble prête à organiser le tournoi. Aurélien a sensibilisé les filles sur le travail à accomplir pour organiser un tournoi et qu'il faudra que chacune se sacrifie en ne jouant pas tous les matchs mais en participant à l'organisation aussi pendant le tournoi.

Comme les filles n'ont pas eu une grande participation lors des événements précédents, le bureau souhaite qu'elles organisent leur tournoi elles-mêmes. La commission événement et en particulier Jennifer sera leur interlocuteur en cas de besoin. Les filles devront monter leur projet et le présenter au bureau au 1^{er} entraînement de décembre. Le bureau décidera ensuite du maintien ou pas du bureau.

Jennifer précise qu'elle est présente chaque mercredi à Curie donc disponible si les filles ont besoin d'elle.

- Tournoi mini hand et -13

L'organisation a fait un mail au comité afin de faire une invitation aux clubs (depuis, l'annonce du tournoi est disponible sur le site du comité). Normalement 2 clubs hors du département pourraient être présents : un club de la région parisienne et le club du Neubourg. L'objectif reste identique à la saison passée, les recettes permettront aux -15 de partir au tournoi de Bréhal.

La commission précise qu'il commence déjà à négocier certaines choses pour la saison prochaine.

Concernant les lots, ils sont presque tous arrivés. Franck attend les réponses des clubs professionnels.

- Arrêté préfectoral sur la sécurité des événements

Suite aux derniers événements meurtriers, la préfecture a publié un arrêté pour sécuriser les événements et notamment sportifs dans notre cas. Cela concerne les matchs de coupe de France ou les tournois par exemple. D'un point de vue administratif, un dossier est à remplir par le club pour chaque événement. Ensuite lors des jours concernés, deux personnes devront en permanence assurées la sécurité du lieu. Ces personnes devront être identifiées mais ne seront pas assermentées puisqu'il s'agira de personnes bénévoles. Cela signifie que la fouille n'est pas autorisée et il n'y aura pas de détecteurs de métaux. Les bénévoles concernées ne pourront que demander l'ouverture des sacs et y regarder sans toucher.

Il faudra gérer les entrées et sorties de la salle. Un sas devrait être créé. Franck précise qu'il y aura une rotation des gardiens assurant la sécurité. Il faudrait donc au moins 6 personnes volontaires.

Les membres du bureau demandent à Aurélien pourquoi la police municipale ou la gendarmerie n'assureraient pas la sécurité. Aurélien ayant déjà posé ces questions, il a obtenu les réponses suivantes : la gendarmerie étant un service de l'état, cela ne fait pas partie de leur mission. Quant à la police municipale, elle intervient pour des événements de plus grande ampleur.

En revanche, nous pouvons faire appel à une entreprise de sécurité mais le tarif moyen est de 3000€ / jour.

- Points divers

Quelques joueuses de l'équipe séniors féminine sembleraient dire que la qualité des entraînements diminue suite à la présence des 7 jeunes féminines (-15) puisque Charles doit aussi les entraîner.

Le bureau précise qu'on a réellement besoin de ces jeunes puisqu'elles prendront la relève de l'équipe séniors actuelle et qu'en plus on a besoin d'une équipe jeune pour gagner des points à la CMCD. Maxime précise que les séniors sont contentes que les jeunes soient là mais à priori il y a juste un ressenti de diminution de la qualité des entraînements.

Aurélien rencontrera Charles afin de voir ce qu'il en pense en sachant qu'il était favorable à leur arrivée.

Réponse de Charles à la date du 12 octobre : Pour lui il n'y a aucun problème actuellement.

Pour Aurélien, la question est close et on reste comme ça.

- Où en est-on concernant l'appel au renouvellement du bureau à la fin du mandat en juin 2017 ?

Le sujet n'a pas été lancé mais effectivement il faut lancer l'appel rapidement auprès des licenciés ou les parents de licenciés qui pourraient être intéressés à intégrer le bureau.

- Que se passe-t-il pour le match de dimanche matin prévu le weekend du téléthon ?

Le programme est identique à l'année dernière, un match de hand est prévu à 18h30 et c'est le seul créneau possible pour le hand. Or le calendrier prévoit effectivement un match à domicile mais le dimanche matin à 10h. Une demande de report a été faite auprès du club de Dieppe pour jouer le match exceptionnellement le samedi soir mais Dieppe ne semble pas pouvoir faire avancer le match.

Aurélien pense à faire inverser un match des féminines pour les faire jouer à domicile comme l'année dernière.

Sinon une autre solution serait de faire délocaliser un match d'un certain niveau à La Brotonne.

- Dossiers de licences

Suite aux différentes informations demandées dans le dossier de licences, Maxime a créé des tableaux dont un reprenant les personnes à contacter en cas d'urgence par licencié. Ces listes seront distribuées à chaque entraîneur et une copie sera disponible dans notre local à La Brotonne.

- Quels sont les jeux de maillots qui vont être complétés ?

Pour le jeu de maillot extérieur féminin, ce sera le même principe qu'avec les garçons, elles doivent rechercher des sponsors.

Pour compléter les jeux de maillots, cela ne concerne que les maillots domicile. Il y aurait 2 filles et un garçon qui n'ont pas de maillots à leur taille. A noter qu'il y a une réduction de 30% pour 5 maillots, Aurélien pense à prendre un maillot supplémentaire chez les filles et un autre chez les garçons. Cela sera confirmé selon le besoin.

Fin de la réunion vers 21h30

Le Président,
Aurélien LE ROY

Le Secrétaire,
Maxime FONTAINE